

## SOMMAIRE

- **FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/ Crowdfunding**

Pour rappel, « ONE CREATION Coopérative a pour but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature. ... (lire l'article ci-contre).

## DANS CE NUMÉRO

|   |             |
|---|-------------|
| FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/ Crowdfunding | 1, 2, 3 & 4 |
| La coopérative en un clin d'œil   | 2           |
| Valorisation d'une part sociale   | 3           |

## FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/ Crowdfunding

Pour rappel, « ONE CREATION Coopérative a pour but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

... Elle entend démontrer par l'exemple qu'il est tout à fait possible, par une action commune, de pratiquer une économie sociale et solidaire vraiment fructueuse tout en favorisant une gestion intégrée de la nature.

... Elle pourra acquérir et/ou exploiter tous brevets et licences, de même que prendre des participations directes ou indirectes, minoritaires ou majoritaires dans toutes sociétés actives, en Suisse comme à l'étranger, dans les technologies de l'environnement, avec pour ambition l'accompagnement responsable au

développement de ces sociétés.

Dans ce cadre, la coopérative peut effectuer toute opération commerciale, financière ou autre en rapport direct ou indirect avec son but... ».

### Vous avez dit Crowdfunding?

Le Crowdfunding est un terme général qui couvre plusieurs formes de financement.

On citera le Crowddonating qui est en rapport direct avec une donation en faveur d'un projet, sans contrepartie pour l'investisseur.

On parle aussi de Crowdsupporting<sup>1</sup>, un financement participatif sous forme de don ou de précommande.

Le Crowdlending représente la partie de financement participatif sous forme de prêt.

Le Crowdinvesting représente le financement participatif en contrepartie d'une prise de capital.

D'une manière générale, le terme Crowdfunding désigne le financement

d'un projet par un certain nombre de prêteurs de fonds (bailleurs de fonds des projets).

Les parties prenantes, désignées dans le jargon par la foule (Crowd), financent des projets téléchargés par les responsables, qui les proposent en règle générale sur une plateforme Internet (Crowdfunding-platform). Si un investisseur est intéressé par un projet donné, il peut le soutenir financièrement sur cette plateforme<sup>2</sup>.

### Dans le viseur de la FINMA

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse FINMA publie périodiquement des fiches d'information en relation à la nécessité de bien prendre soin de s'assurer d'une gestion rigoureuse et de respecter les dispositions de la législation sur le blanchiment d'argent. La dite autorité précise qu'il convient en outre de noter que le seul fait de faire de la publicité pour l'acceptation de fonds peut déjà être qualifié d'activité soumise à autorisation selon la loi sur les banques.

(Suite en page 2)



## La coopérative en un clin d'œil

**Date de création**  
Juin 2010

**Siège**  
Vevey, Suisse

**Structure juridique**  
Coopérative de droit suisse

**Prises de participations**  
Globales, diversifiées, multisectionnelles

**Horizon de développement**  
Long terme

**Valeur nominale/part sociale**  
CHF 10'000.-

**Souscription**  
Quotidienne (+3% timbre fédéral et frais)

**Capital social**  
Non limité

**Modèle de prises de participations**  
Coté: bottom-up  
Private Equity: fondamental

**Ses associés**  
Institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, personnes morales et physiques, associations

**1 investissement**  
= 1 voix à l'Assemblée générale

**Direction**  
CONINCO Explorers in finance SA

**Agence de notation extra-financière pour les titres cotés**  
oekom research AG

**Banque commerciale**  
Credit Suisse

**Banque dépositaire**  
Pictet & Cie

**Code ISIN**  
CH0211420010

## FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/ Crowdfunding

(suite de la page 1)

Ces quelques propos permettent de prendre la mesure que le *Crowdfunding* n'est non seulement pas une démarche à banaliser mais aussi que des risques existent et qu'il convient d'en avoir la bonne mesure.

**Crowdfunding, un nouveau modèle de levée de capitaux... Quid des risques ?**

D'une manière générale, selon le modèle commercial, les investisseurs ont différentes possibilités de participer à du *Crowdfunding*, comme il en ressort des différentes déclinaisons présentées précédemment. Pour la partie de *Crowdinvesting*, s'agissant d'investissements considérés comme une démarche laissant espérer un bénéfice, un remboursement, un rendement ou une augmentation de valeur, il est primordial de relever que la personne ayant financé un projet en

direct assume les risques de pertes inhérents à tout investissement.

La plateforme de *Crowdfunding* ne répond en principe pas des éventuels manquements ou de l'insolvabilité du promoteur de projet<sup>3</sup>.

**Le *Crowdfunding* se développe de plus en plus car, de par la situation économique actuelle, le financement de projets entrepreneuriaux devient un vrai casse-tête pour une majorité de développements.** L'accès aux crédits bancaires se complexifie en raison de la législation et des règles de pratiques bancaires.

(suite en page 3)

# Valorisation d'une part au 29.02.2016

| 29.02.2016  | CHF        |
|---|------------|
| Estimation valeur comptable d'une part (art. 9 statut)        | 9'965.01   |
| Perte avant impôt par part                                    | -34.99     |
| Estimation valeur de liquidation d'une part                   | 10'861.70  |
| Nombre de parts   | 911.00     |
| Réserve sur valeur comptable                                  | 816'883.80 |
| Dividende exercice 2014. Date ex. 15.04.2015                  | 350.00     |
| Bénéfice par part à disposition de l'AG pour l'exercice 2015* | 250.00     |

\* Sous réserve du rapport de l'auditeur après attribution à la réserve générale

## FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/Crowdfunding

(suite de la page 2)

L'accès à de nouvelles sources de financement devient une nécessité pour que l'économie poursuive soit son évolution, soit sa mutation lorsque les conditions d'évolution en deviennent une nécessité de préservation de l'emploi et de développement en général, ou en particulier pour différents secteurs prometteurs tel que tout ce qui touche l'innovation dans le domaine des sciences humaines et des technologies de l'environnement. L'avènement d'Internet, avec l'accessibilité à un large public cible, conduit à une démultiplication de solutions et de méthodes pour lever des capitaux.

Si la démarche est louable, il n'en demeure pas moins que le risque reste quant à lui totalement engagé auprès de la personne qui souscrit à un projet. À tel point que l'on voit apparaître des constructions financières (produits alternatifs) proposant de collectiviser les risques, tout en restant dans un espace de protection adéquat de l'investisseur.

### ONE CREATION, un modèle de Crowdfunding diversifié et rémunérateur

ONE CREATION Coopérative revêt une forme juridique couverte par le Code des obligations suisse dans son titre vingt-neuvième : *De la coopérative* et dont, entre autres aspects de droit, les articles 828 à 920 permettent de clarifier l'acquisition de la qualité d'associé, les droits et obligations des associés, l'organisation de la société, la responsabilité liste non exhaustive.

Si ONE CREATION est clairement une société de prise de participations, il n'en demeure pas moins que son fonctionnement est totalement en phase avec les structures collectives de *Crowdinvesting*. Elle propose un financement participatif qui se destine, selon ses statuts, en soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature, par la prise de participations directes ou indirectes, minoritaires ou majoritaires dans toutes sociétés actives, en Suisse comme à l'étranger, dans les technologies de l'environnement, avec pour ambition l'accompagnement respon-

sable au développement de ces sociétés. Une telle structure lui confère une organisation structurée et une gestion permettant de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres.

Une évolution heureuse dans le domaine de la FinTech avec un niveau d'organisation et des acquis qui ont pu être formalisés au cours de quelques huit années de R&D du modèle. Un engagement que la direction de CONINCO Explorers in finance SA a soutenu à hauteur de près de CHF 3,5 millions pour assurer un modèle durable de participation au développement de l'économie réelle.

La direction de la coopérative remercie également les investisseurs qui ont souscrit à différentes augmentations de capital pour formaliser un montant de CHF 9,10 millions et ainsi démontrer qu'au travers de la communauté représentée par ONE CREATION, il est possible d'avoir un financement participatif, diversifié, tourné vers le présent et l'innovation et rémunérateur.

(suite en page 4)

## ONE CREATION

Quai Perdonnet 5  
CH-1800 Vevey  
T +41 (0)21 925 00 33  
[www.onecreation.org](http://www.onecreation.org)

## DIRECTION

**Olivier Ferrari - CEO**  
T +41 (0)21 925 00 33 - [oferrari@coninco.ch](mailto:oferrari@coninco.ch)

**Sabine Mabillard - Directrice**  
**Département Placements Collectifs**  
T +41 (0)21 925 00 38 - [smabillard@coninco.ch](mailto:smabillard@coninco.ch)

**Paola Orlando Micolot - Responsable**  
**Public Affairs & Business Development**  
T +41 (0)21 925 00 37 - [pmicolot@coninco.ch](mailto:pmicolot@coninco.ch)

ONE CREATION-Coopérative pour la Recherche Environnementale et l'Application des Technologies Induites de l'Ordre Naturel.

La société poursuit principalement le but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

*Pour un développement industriel économique durable*

**ONE CREATION**

*Think Sustainable*

# FinTech - ONE CREATION, la plateforme connectée de financement participatif/Crowdfunding

(suite de la page 3)

Si les résultats du passé ne sont pas une garantie du futur, ceci est valable pour n'importe quelle entreprise, mais le temps a pu démontrer dans différentes phases de développement de l'économie, les risques et opportunités de souscrire au capital de ONE CREATION et d'être ainsi un acteur engagé dans l'économie.

1 LIVRE BLANC – Le Crowdfunding en Suisse 2015 – SWISS CROWDFUNDING ASSOCIATION

2 Finma – Fiche d'information État 1er décembre 2014 – Crowdfunding (financement participatif)

3 SCHELLENBERG WITTMER – Avocats – Avril 2015 Newsletter – Le crowdfunding à l'aune du droit suisse – un bref aperçu

**Devenez associé:**

<http://www.onecreation.org/Site-F/Associés/Souscription.asp>

## SAVE THE DATE!

### Assemblée générale ordinaire

Judi 21 avril  
17h00

Hôtel Angleterre & Résidence  
Ouchy-Lausanne

## À NE PAS MANQUER!

Présentation de la start-up Tyre Recycling Solutions (TRS), dernière prise de participations de ONE CREATION.

Partie publique ouverte aux associés et aux invités.

Merci de vous annoncer!